

La Neuveville, le 27 janvier 2011

Mise en consultation du Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien franco-suisse – Avis du Conseil du Jura bernois

Madame la Présidente du Conseil Régional,
Monsieur le Conseiller d'Etat,
Monsieur le Préfet,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a examiné, dans sa séance du 26 janvier 2011, le rapport cité en titre. Il vous remercie de lui avoir donné l'occasion de vous informer de son avis.

Question 1 : principes et objectifs généraux

Le CJB estime que les propositions qui sont faites sont ambitieuses et cohérentes, et il est favorable à l'orientation générale du document. Il peut donc en approuver les principes et objectifs généraux.

Questions 2 à 4 : stratégies, mesures et autres commentaires

En ce qui concerne, directement ou indirectement, le Jura bernois, nous relevons les éléments suivants :

1. Le raccordement à Belfort ne présente pas seulement un intérêt pour la connexion de l'actuelle ligne Bienne-Moutier-Delémont-Delle avec le TGV, mais aussi dans une logique de relations transfrontalières.
2. Dans cette même logique de maillage de l'Arc jurassien, la relation La Chaux-de-Fonds – Besançon est intéressante pour le Jura bernois; au premier chef pour le Vallon de Saint-Imier. Là également, il n'y a pas que la relation avec la gare TGV qui entre en ligne de compte, mais aussi la relation transfrontalière, en particulier entre le site de la HE-Arc ingénierie de Saint-Imier et un pôle microtechnique important en France.
3. S'agissant du TGV Berne-Paris, bien que son avenir ne soit pas assuré, la fréquentation de la paire qui subsiste reste satisfaisante. Il semble qu'un potentiel existe pour une relation directe, une partie de la clientèle acceptant un voyage un peu plus long mais direct.

4. Il est souhaitable que la CTJ prenne en compte la relation avec Besançon et ne mette pas uniquement la priorité sur Dijon. Cette question devrait être saisie par arcjurassien.ch.
5. Le CJB est favorable au développement des relations Morteau - Saint-Imier – Sonceboz.
6. L'achèvement de l'A16 et du contournement est de Bienne par l'A5 dans les prochaines années va avoir un impact important également dans le développement de la mobilité transfrontalière.
7. L'amélioration de la route Renan-La Cibourg- La Chaux-de-Fonds est prioritaire, ainsi que le mentionne le rapport à juste titre.

En vous souhaitant bonne réception de notre prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente du Conseil Régional, Monsieur le Conseiller d'Etat, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :



Willy SUNIER

Le secrétaire général :



Fabian GREUB

Copies (courriel) : SG TTE (S. Lachat), OTP (C. Aebi), SRE (Th. Moser), OPC (S. Studer), beco TouReg (D. Wüthrich)